

Réunion Conseil de Quartier la Plaine/Santy en présentiel et visio le 12 octobre à 18h

Participants

En présentiel : 13 membres

Invités pour témoignages TZCLD : Thomas Nicolas et deux participants

jean-luc.girault@mairie-lyon.fr référent titulaire

marie-claude.durand@mairie-lyon.fr référente suppléante

En visio : 2 membres

Absent.e.s excusé.e.s : 2 personnes

I POLITIQUE DE LA VILLE

Jean-Luc Girault, adjoint de la Ville de Lyon, action citoyenne et politique de la Ville, fait une présentation, à l'aide d'un diaporama (en pièce jointe), le commente par des exemples locaux, répond aux questions.

Son exposé comprend :

- Un rappel de l'historique et de l'évolution des dispositifs depuis 1977
- Une cartographie localisant les 9 QPV (=Quartiers Politique de la Ville), les 9 QVA (=Quartiers Veille Active
- Budget alloué et moyens humains
- Contrat de ville 2015-2022
- Trois programmes de renouvellement urbain dont celui de Langlet-Santy
- Existence d'une programmation annuelle de dix appels à projets thématiques
- Enumération des priorités 2022
- Un nouveau contrat de ville est à élaborer

Quelques précisions :

- C'est le revenu moyen des habitants qui sert à déterminer les quartiers prioritaires
- Importance du Conseil citoyen pour mettre en œuvre les actions
- La démolition de la barre dans le cadre du renouvellement urbain devrait avoir lieu fin 2022, le relogement des locataires prend du temps, les conditions sanitaires l'ont retardé

II TZCLD, Santy Plaine Emploi

Christiane T., membre de notre Conseil de Quartier et bénévole à Santy Plaine Emploi vient témoigner de l'avancée de la candidature du territoire au dispositif Zero Chômeur de Longue Durée depuis une première présentation en CdeQ le 7 janvier dernier.

Elle est accompagnée de Nicolas Thomas, chef de projet, association ALLIES.

Le diaporama que vous retrouverez en pièce jointe :

- rappelle les trois principes fondateurs : Le travail ne manque pas, Personne n'est inemployable, Ce n'est pas le travail qui manque
 - précise le périmètre concerné 9 000 habitants, taux de chômage 19,8 %, 400 personnes privées durablement d'emploi
 - le calendrier : dépôt de la candidature novembre 2021 pour, sous réserve d'acceptation du dossier, ouverture de l'Entreprise à But d'Emplois au printemps 2022
 - le point des actions entreprises : d'ores et déjà 85 personnes privées d'emploi ont été reçues, 30 se sont inscrits, certains sont hésitants, une quinzaine de compétences listées, des partenaires sont identifiés...
- Cet exposé est complété par les témoignages de trois participants bénévoles et volontaires pour l'emploi.

Il donne lieu à un échange, des précisions sont apportées

- Le dispositif fonctionne dans 10 territoires, 50 autres verront le jour d'ici 2023
- A Villeurbanne, exemple d'Emerjean
- Embauche en CDI sur la base du SMIC, temps complet ou partiel selon choix du salarié
- Les activités ne doivent pas concurrencer l'existant, il s'agit de répondre à des besoins non couverts en direction de particuliers, d'entreprises, de structures publiques...
- Polyvalence des salarié.e.s
- Le volet formation n'est pas oublié

Chaque membre du CdeQ a un rôle à jouer : faire connaître le dispositif, répondre à un questionnaire via le <https://lstu.fr/santy-plaine-emploi> pour lister des activités à créer

II AUTRES SUJETS

- Problèmes d'embouteillages (créant de la pollution) suite à la transformation du boulevard Pinel
- Insécurité sur les trottoirs à la sortie du collège pourtant deux témoignages de parents d'élèves présents soulignent l'implication de la principale et son équipe, intervention prévention routière prévue
- Problème des moustiques, les réponses apportées lors de la réunion du 22 juin ne sont pas convaincantes pour plusieurs membres du CdeQ. Le réseau des eaux usées ne serait-il pas responsable de cette prolifération
- Une nouvelle réunion concernant l'urbanisme est demandée. Date et format à préciser
- Problèmes de propreté : mégots, masques, encombrants, bennes temporaires de proximité à installer ?

- Les aménagements de rues annoncés tardent, précision ils sont bien toujours programmés
- Info sur les jardins de rue : postuler avant le 15 décembre pour réalisation au printemps. Un témoignage négatif, d'autres positifs, des progrès à faire pour que les plantations soient respectées. Les plantes aromatiques sont volées. Un dossier déposé pour création près de la boîte à partage

Prochaine réunion le lundi 15 novembre 18 heures présentiel +visio